



## Centre lyrique Clermont-Auvergne

Maison de la Culture – Rue Abbé de l'Épée – 63000 Clermont-Ferrand  
04.73.29.23.44 – [billetterie@centre-lyrique.com](mailto:billetterie@centre-lyrique.com) – [www.centre-lyrique.com](http://www.centre-lyrique.com)

### Règlement concours « Mon Opéra »

#### Article 1 – Présentation

Le Centre lyrique Clermont-Auvergne organise à l'occasion de l'évènement *Tous à l'Opéra* un concours dont le principe repose sur l'appel à la contribution de photographies prises par des visiteurs et partagées sur les réseaux sociaux Facebook ou Instagram autour du thème « Mon Opéra ».

#### Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure avec autorisation parentale, à l'exception des membres du personnel de la structure organisatrice du jeu, et de toute personne ayant participé directement ou indirectement à son organisation ou à sa réalisation.

Règles de participation au concours :

- prendre une ou plusieurs photos de/ou dans l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand intérieur ou extérieur : architecture, coulisses, exposition etc. La photo peut éventuellement avoir été prise antérieurement mais il est interdit de prendre des photographies des spectacles en représentation.
- publier ces photos en mode public sur le réseau social Facebook et/ou Instagram entre le 4 et le 8 mai 2018 inclus
- suivre le compte @centrelorique sur Instagram et/ou la page Centre Lyrique Clermont-Auvergne sur Facebook
- mentionner les hashtags #MonOpera et #CentreLyrique pour que la Société organisatrice puisse identifier la participation et que cette participation soit prise en compte.

#### Article 3 – Durée du concours

Le concours débutera le vendredi 4 mai 2018 et se terminera le mardi 8 mai 2018 inclus. En complément des ouvertures publiques habituelles liées aux représentations prévues les vendredi 4 mai et dimanche 6 mai, les participants peuvent assister à l'une des visites guidées organisées le samedi 5 mai à 10h et 11h (nombre de places limité, réservation à [billetterie@centre-lyrique.com](mailto:billetterie@centre-lyrique.com)) ou effectuer une visite libre le samedi 5 mai entre 13h et 18h.

#### Article 4 – Conditions de validité de la photo

4.1. Chaque Photo est publiée sous la seule responsabilité du Participant.

Chaque Participant certifie être l'auteur de la Photo avec laquelle il participe au Concours. Il s'engage à ce que la Photo publiée et partagée soit une création originale ne portant aucune atteinte aux droits de tiers quels qu'ils soient et sur quelque fondement que ce soit.

Chaque Participant garantit à la Société organisatrice que sa Photo ne portera pas atteinte à la vie privée des personnes, et/ou aux droits de celles-ci sur leur image et/ou patronyme et/ou à la propriété des biens et/ou aux titulaires de droit sur des marques, textes, photographies, images, vidéos, etc.

4.2 Chaque Participant s'engage à ce que sa Photo réponde aux caractéristiques suivantes :

- Être conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs
- Ne pas démontrer des signes de violence ni être à caractère diffamatoire
- Ne pas contenir de caractère pornographique, pédophile, raciste ou xénophobe
- Ne pas être dénigrante ou susceptible de porter atteinte de quelle que manière que ce soit à l'image, au patronyme, à la vie privée, à l'honneur, à la réputation et/ou à la considération de toute personne physique ou morale
- Ne pas inciter au crime, à la haine ou à la violence
- Et plus généralement, être conforme à la réglementation et à la législation en vigueur.



## Centre lyrique Clermont-Auvergne

Maison de la Culture – Rue Abbé de l'Épée – 63000 Clermont-Ferrand  
04.73.29.23.44 – [billetterie@centre-lyrique.com](mailto:billetterie@centre-lyrique.com) – [www.centre-lyrique.com](http://www.centre-lyrique.com)

### Article 5 – Désignation des gagnants

Le Concours sera clôturé le 8 mai 2018 à 23h59. Parmi les Photos publiées par les Participants dans le cadre du Concours, il y aura trois Photos gagnantes, sélectionnées par un jury composé de personnalités actives dans la vie culturelle locale et choisies par le Centre lyrique :

- Ghislaine Borie, auteur du blog The Magic Orange Plastic Bird
- Marion Dagot, auteur du blog Sauvazine
- Mathilde Jarlier, journaliste et auteur du blog Pousse Au Cream
- Yann Cabello photographe

Le jury est présidé par Fanny Amblard, attachée de presse du Centre lyrique.

La sélection se fera selon les critères suivants :

- Respect du thème « Mon Opéra »
- Originalité de la Photo
- Qualité de réalisation
- Sensibilité artistique

Sauf impossibilité, les résultats, à savoir les Photos Gagnantes et le nom des Gagnants seront diffusés au public le 16 mai 2018 sur le compte Facebook et Instagram du Centre lyrique Clermont-Auvergne.

Les choix des personnes susmentionnées quant à la désignation des Gagnants sont définitifs et sans appel.

Le Centre lyrique se réserve également le droit de désigner des photographies coup de cœur.

### Article 6 – Dotation

Les dotations du Concours sont les suivantes :

- 1er prix : Deux places en première série pour un opéra au choix du gagnant dans la programmation 2018-2019 (*sous réserve des places disponibles*).
- 2ème prix : Deux places en première série pour un concert au choix du gagnant dans la programmation 2018-2019 (*sous réserve des places disponibles*).
- 3ème prix : Deux invitations à la répétition générale d'un opéra sélectionné par le Centre lyrique dans sa programmation 2018-2019 (*date imposée en fonction du calendrier de répétitions*).

### Article 7 – Cession de droits, usage et reproduction

7-1 Toute participation au Concours implique de la part de tout Participant d'autoriser la Société organisatrice à publier, dans le strict cadre de la promotion du concours et de l'évènement Tous à l'Opéra, sur son compte Instagram et son compte Facebook chacune des Photos qui sera considérée comme Gagnante et le nom de chacun des Participants ayant posté chacune desdites Photos, cela sans restriction ni réserve et sans que cela confère un droit à rémunération ou autre droit quelconque auxdits Participants autre que l'attribution de leur dotation.

7-2 Les photographies de chaque gagnant pourront être tirées et exposées dans l'Opéra-Théâtre à l'occasion de la présentation de la saison 2018-2019 (prévue le mardi 29 mai 2018 à 20h), des représentations concernées ou à l'occasion de la prochaine édition de Tous à l'Opéra 2019 (mai 2019).

7-3 En cas d'utilisation des photographies autre que celles mentionnées ici (communication des résultats, exposition éventuelle lors d'une représentation ou de Tous à l'Opéra 2019 la saison prochaine), le Centre lyrique Clermont-Auvergne s'engage à demander aux participants le droit d'utiliser leur photographie.

Fait à Clermont-Ferrand le 10 avril 2018